

# MESSE CHRISMALE

Nancy, 31 mars 2015

## Homélie de Monseigneur Papin

Frères et sœurs, comme l'exprimait la prière d'ouverture, nous avons été consacrés en Christ afin d'être pour le monde les témoins de l'Évangile du salut. Voilà dit en quelques mots notre identité chrétienne et notre mission. Le baptême nous a faits enfants de Dieu et apôtres du Christ. Par l'imposition des mains et l'onction du saint-chrême au jour de notre confirmation, l'Esprit nous a été à nouveau donné pour que nous soyons véritablement des pierres vivantes de cette Église que notre pape exhorte à être en continuelle "sortie" et à porter partout la joie et la lumière de l'Évangile. Dans l'Eucharistie, le pain rompu, Corps du Christ, nous est partagé pour que grandisse notre unité et que nous ayons l'audace et l'énergie nécessaires pour accomplir notre mission. Le baptême, la confirmation, l'eucharistie : trois sacrements qui font de nous des disciples et des témoins du Christ.

La mission pour laquelle nous avons été consacrés a sa source et sa référence dans celle du Seigneur Jésus telle que les évangiles en témoignent. Sa première prédication à la synagogue de Nazareth nous en donne le programme : « *L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres.* » Reprenant à son compte la prophétie d'Isaïe, Jésus en proclame la réalisation actuelle dans sa personne et dans son ministère : « *Cette parole de l'Écriture, dit-il, c'est aujourd'hui qu'elle s'accomplit.* »

Il m'est arrivé de lire, ici et là, des propos tournant en dérision l'insistance du pape François pour que l'Église soit une Église pour les pauvres, une Église donnant priorité à ceux et celles de nos frères et sœurs qui sont en souffrance, de quelque nature que soit cette souffrance : physique, psychique, sociale, morale ou spirituelle. Ce pape serait trop misérabiliste ! Ceux-là qui tiennent de tels propos auraient-ils oublié la prédication programmatique de Jésus à la synagogue de Nazareth ? « *L'Esprit m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux prisonniers qu'ils sont libres et aux aveugles qu'ils verront la lumière, apporter aux opprimés la libération.* » François ne fait que nous mettre et nous remettre dans le sillage de Jésus et nous exhorte à marcher à sa suite, chacun de nous personnellement, mais aussi nos communautés, notre Église diocésaine et l'Église universelle.

« Dans tous les baptisés, écrit-il, du premier au dernier, agit la force sanctificatrice de l'Esprit qui incite à évangéliser » (n°119). « Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour du Christ » (n°120).

### « L'Évangile de la miséricorde de Dieu »

Si je devais condenser en une expression le programme missionnaire de Jésus, je dirais volontiers qu'il s'agit de l'Évangile de la miséricorde de Dieu. L'Église est appelée à donner corps aujourd'hui à cet Évangile de la miséricorde. Notre Église diocésaine entend cet appel. Je veux évoquer en ce jour deux directions dans lesquelles je souhaite que nous nous engageons plus résolument, sans pour autant minorer d'autres domaines qui ont leur importance.

La première, c'est **une attention plus grande de nos communautés aux personnes fragilisées par la maladie, le deuil, le handicap, les séparations familiales, la précarité économique avec ses conséquences sociales...** Comme l'a écrit François, personne ne devrait dire qu'il se maintient loin d'elles parce que sa situation, ses responsabilités lui font porter davantage attention à d'autres tâches (cf. n° 201). « *N'oublie pas, Seigneur, le cri des malheureux* », chantons-nous parfois avec le psaume 146. Que cette supplication nous engage à ne pas oublier nous non plus le cri des pauvres et des malheureux. Le risque de l'oubli est davantage de notre côté, du côté de notre société, de nos communautés que du côté de Dieu. Faut-il encore que nous ne soyons pas sourds à ces cris car ils sont souvent si faibles, voire même silencieux, recouverts par le tumulte de notre société. Notre prière pourrait s'inspirer des paroles de cette hymne de la Liturgie des Heures : « *Fais que j'entende, Seigneur, tous mes frères qui crient vers toi. À leurs souffrances et à leurs appels, que mon cœur ne soit pas sourd.* » C'est dans cette perspective que j'ai engagé en septembre dernier une visite pastorale dans les dix secteurs de notre diocèse. Une visite qui permet de découvrir des actions locales en faveur des plus fragilisés, de réfléchir avec les équipes d'animation paroissiale à la façon dont elles prennent en compte cette dimension de l'annonce de la Bonne Nouvelle et d'y sensibiliser les assemblées dominicales.

L'Évangile de la miséricorde, l'Église l'annonce également en célébrant le sacrement de pénitence et de réconciliation. Elle a reçu cette mission du Seigneur ressuscité : « *Recevez l'Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils lui seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils lui seront maintenus* » (Jn 20,22-23). Si le baptême donné pour la rémission des péchés est la première actualisation du pardon de Dieu, le sacrement de

pénitence et de réconciliation en est l'expression permanente. Qui peut dire qu'il n'a jamais besoin d'être renouvelé dans la grâce de son baptême ? Nul d'entre nous ne peut garantir qu'il vit pleinement de l'Évangile dans tous les domaines de son existence.

**« Convertissez-vous et croyez à l'Évangile. » Cette exhortation qui nous est adressée personnellement au moment de l'imposition des cendres n'est pas seulement pour le temps du carême. Elle indique la perspective permanente qui doit orienter notre vie.** Nous ne pouvons avancer sur ce chemin qu'avec la grâce du pardon de Dieu. Le sacrement de pénitence et de réconciliation est précisément le signe de ce pardon que l'Église, au nom du Christ, offre à chacun pour guérir ses ruptures d'alliance avec Dieu et avec ses frères, et pour mieux témoigner de lui.

Comme cela avait été annoncé dans notre feuille de route diocésaine, j'ai engagé un chantier diocésain en vue d'établir des orientations diocésaines pour la mise en œuvre de ce sacrement. Au terme d'un travail important mené par l'équipe diocésaine de la démarche catéchétique, ces orientations sont promulguées aujourd'hui. On les trouvera dès maintenant sous forme de fiches et sur le site du diocèse. Elles constituent désormais la référence pour la célébration de ce sacrement dans notre diocèse. La décision du pape François de célébrer un *Jubilé extraordinaire* qui sera une *Année Sainte de la Miséricorde* vient soutenir notre démarche. « *Je suis convaincu, a-t-il dit, que toute l'Église, qui a tellement besoin de recevoir la miséricorde, parce que nous sommes des pécheurs, pourra trouver dans ce Jubilé la joie de redécouvrir et de rendre féconde la miséricorde de Dieu, par laquelle nous sommes tous appelés à apporter la consolation à tout homme et à toute femme de notre temps.* »

Que l'Esprit du Christ dynamise notre Église diocésaine et chacun de ses membres pour annoncer au monde l'Évangile de la miséricorde de Dieu !